



Le 9^{ème} appel d'offre pour les bourses Takenoko est ouvert pour l'année académique 2025-26.

Depuis leur création en 2017, l'association des Anciens Boursiers Francophones de la JSPS a attribué 38 bourses pour des jeunes « pousses de bambou », étudiants de licence 2, d'IUT 2^{ème} année, de BTS 2^{ème} année, de L3 ou équivalent Bac + 3, de M1 ou équivalent Bac +4.

En 2024-25, 10 bourses Takenoko ont été attribuées : [voir notre site](#)

Ces bourses sont financées par les cotisations des **membres actifs** de l'association et par les dons. Elles ont pour objectif de **permettre aux anciens boursiers de la JSPS**, de promouvoir les échanges scientifiques et académiques entre la France et le Japon, de renforcer des liens existants ou d'en créer des nouveaux, **en impliquant des étudiants de différentes formations et de différentes universités**.

Les étudiants de **Bac +2 à +4**, désireux de compléter leur formation par une immersion dans un laboratoire ou une équipe de recherche au Japon pour une durée **d'au moins 2 mois**, sont éligibles.

Les étudiants en cours de **Master 2^{ème} année ou déjà en possession d'un Master** ne sont pas éligibles.

Toutes les disciplines sont concernées : sciences naturelles, sciences humaines et sociales.

Le début et la fin du stage doivent obligatoirement s'effectuer durant l'année académique **entre septembre 2025 et août 2026**.

Le montant de la prime d'aide à la mobilité est fixé à **1000 €**. Les candidats doivent obligatoirement être **parrainés par un membre actif de l'association** (à jour de la cotisation 2025).

IMPORTANT : Un membre actif ne peut **parrainer qu'un seul étudiant**.

- Si vous êtes candidat, et que vous ne connaissez pas de parrain dans votre établissement ou
- Si, étant membre actif, ce rôle de parrain vous intéresse pour 2026

Merci d'écrire à Anne Lise POQUET : anne.poquet@sorbonne-universite.fr . Le contact entre un parrain et un candidat potentiel sera alors proposé, en lien avec la thématique ou le lieu géographique d'origine ou de destination. Cela permettra d'être encore plus aux côtés des candidats dans la réalisation de leurs projets franco-japonais.

ATTENTION: Il faut noter que toutes les universités japonaises demandent des frais d'inscription relativement élevés. Les étudiants "visiteurs" en sont exemptés uniquement s'il existe un accord de coopération ou une convention d'échange d'étudiants entre l'université d'origine et l'université d'accueil.



9ème appel d'offre **pour les** bourses Takenoko 竹の子 pour l'année académique 2025-26.

La date limite de dépôt des dossiers est **le 21 février 2026** à midi.

Les noms des lauréats seront publiés le **21 mars 2026** au plus tard.

Le dossier est à envoyer, en utilisant le formulaire pdf à remplir ci-joint, à la Présidente de l'Association, Anne Lise POQUET : anne.poquet@sorbonne-universite.fr

Pièces à fournir qui seront à cocher sur la fiche à joindre à votre dossier :

- CV
- relevés de notes semestriels avec moyenne des deux dernières années universitaires
- lettre de motivation
- projet scientifique personnalisé (1 page maximum, attention à ne pas mettre juste le projet rédigé par votre superviseur, vous devez personnalisé ce projet pour nous le présenter)
- lettre d'acceptation de l'hôte japonais
- la convention de stage (le stage peut être validant ou volontaire) ou une lettre du responsable du programme d'échanges internationaux pour études prouvant la participation de l'étudiant et qu'un stage est bien présent dans le plan d'études.
- une lettre de parrainage d'un membre actif de l'association

TRES IMPORTANT : le dossier est à envoyer sous **forme électronique** en PDF, pièce par pièce rassemblées dans un dossier .zip à Dr Anne Lise POQUET : anne.poquet@sorbonne-universite.fr

Dans l'attente de vos dossiers, bien cordialement.

Le bureau des Anciens Boursiers Francophones de la JSPS
["https://jsps-strasbourg.com/alumni/francophone/"](https://jsps-strasbourg.com/alumni/francophone/)